Procès-verbal de la réunion du mercredi 10 juin 2020 à 19h

Réunion en mode téléconférence.

**PRÉSENCES**

Membres du public :

|  |  |
| --- | --- |
| Membres parentsFortin, IsraelMailhot, FredParadis-Théberge, Pascal Belfort, Myriame Thériault, Maryline Morin, BernardKurt, Alison | Membres enseignants et du personnelLebel, Marie-ChantalB.-Salamido, MaryseBruneau, MickaelChampagne, MaudeYevenes, Viviana |
| Direction de l’écoleCarmichael, Johanne | Personnel du service de gardeRaymond, Karina |

**1. PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum est constaté.

**2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

|  |
| --- |
| L’adoption de l’ordre du jour est proposée par Pierre Avignon et appuyée par Maude ChampagneAdoptée à l’unanimité |

**3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2020**

**Pour les toilettes des garçons, les travaux devaient être faits cet été mais il n’y pas de nouvelles étant donné la situation.**

**Le suivi pour l’évaluation des coûts vs dépenses des activités parascolaires ne pourra pas être complété étant donné que les activités n’ont pas eu lieu. Le suivi partiel peut constater que le budget est équilibré jusqu’à maintenant.**

|  |
| --- |
| Israel Fortin propose l’adoption du procès-verbal, appuyé par Maude ChampagneAdopté à l’unanimité |

**5. QUESTION DU PUBLIC**

Une question a été posée en ligne par rapport à un parent dont un enfant ne peut fréquenter l’école par manque de place. Le processus est géré par la commission scolaire. Certains niveaux sont complètement pleins et des élèves devront être déplacés. Des enfants nouvellement inscrits pourraient se retrouver dans d’autres écoles. Rien n’est confirmé pour le moment.

**6. MOT DES ENSEIGNANTS**

Marie-Chantal mentionne qu’elle est fière de l’équipe enseignante et de Mme Carmichael et la direction. Mickaël quitte l’école après cette année et l’équipe enseignante tient à le remercier et à souligner sa contribution exemplaire. Les enseignants tiennent à souligner l’implication des parents de la fondation et des enfants de 6e pour l’organisation des activités de la fin de l’année (bal zoom, remise de diplôme, album).

**7. COMITÉS**

7.1 FONDATION

Étienne Groulx de la fondation mentionne que les remboursements ont été faits pour les dîners-pizza. Les parents avaient aussi la possibilité de donner l’argent comme don à la fondation. La fondation est venue en aide à des familles de la liste d’entraide de l’école au moyen de paniers alimentaires. Certaines personnes ont aussi été ajoutées à la liste d’entraide. Une campagne de financement été faite pour financer les paniers alimentaires. Ce fonds va aider à pallier au fait que certaines activités de l’automne pourraient ne pas avoir lieu.

Le projet des fournitures scolaires n’a pas démarré. Il est possible que le projet ait lieu mais pour le moment rien n’a été fait.

|  |
| --- |
| Le CÉ approuve la tenue des activités de financement suivantes par la fondation, il est entendu que certaines pourraient ne pas avoir lieu étant donné la situation actuelle : * Fournitures scolaires
* Diners-pizza
* Bougeothon
* Vente d’article (chandails, calendriers)

Cette résolution est proposée par Pascal Paradis-Théberge et appuyée par Maryline Thériault.Adoptée à l’unanimité |

7.2 OPP

Pas de représentant présent à la réunion.

7.3 COMITÉ DES USAGERS

Il n’y a pas eu de nouvelles réunions du comité. Tout est en suspens.

**8. ÉTAT DE LA SITUATION**

Il n’y pas encore de nouvelles pour la rentrée. On souhaite tous un retour régulier mais rien n’est confirmé. Différents scénarios sont envisagés pour la planification. Il sera suggéré aux parents d’attendre à la dernière minute avant d’acheter le matériel scolaire au cas où l’école serait toujours à distance. Il est noté par les parents que certaines inégalités ont été rapportées par certains parents dans la présence enseignante à distance.

**9. ÉTAT DES DOSSIERS**

9.1 DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION DE TRAVAILLER

9.1.1 Contribution volontaire 20-21

La contribution volontaire ne sera pas demandée avant la rentrée. Au début de l’année, le budget déjà alloué pour les sorties culturelles sera utilisé et une contribution au CÉ pourrait être demandée après quelques mois si les sorties sont possibles. La contribution de 2019-2020 sera créditée aux parents et sera remboursée pour les élèves de 6e année.

9.1.2 Cahiers d’exercices et liste d’effets scolaires

|  |
| --- |
| L’adoption des cahiers et des listes de fournitures demandés est proposée par Karina Raymond et appuyée par Mickaël Bruneau.Adoptée à l’unanimité. |

9.1.3 Code de vie

|  |
| --- |
| L’adoption du code de vie est proposée par Maude Champagne et appuyée par Maryse Beaulieu.Adoptée à l’unanimité. |

9.1.4 Budget pro forma

|  |
| --- |
| L’approbation du budget pro forma est proposée par Marie-Chantal Lebel et approuvée par Viviana Yevenes.Adoptée à l’unanimité. |

9.1.5 Budget transfert fonds 4 au fonds 9

|  |
| --- |
| L’approbation du transfert du fonds 4 au fonds 9 est proposée par Pascal Paradis-Théberge et appuyée par Maude Champagne.Adoptée à l’unanimité. |

9.1.6 SDG Comité des usagers, sorties, parascolaires

Il n’y a pas encore d’information sur l’organisation du service de garde à la rentrée. Aucune sortie en autobus n’est encore planifiée pour les journées pédagogiques. Avec les consignes actuelles, les autobus sont remplis à 50% et les activités ne seraient pas viables. Les cours parascolaires seront probablement les mêmes que ceux qui étaient offerts au printemps. Tout sera ajusté au fil des renseignements qui seront reçus du gouvernement.

Une équipe du service de garde est présente à Ste-Catherine-de-Sienne pour travailler au service de garde d’urgence.

|  |
| --- |
| La résolution suivante est soumise au CÉ, “Tel qu’entendu au début de l’année, un suivi a été fait par rapport aux coûts et dépenses des activités parascolaires pour s’assurer que les activités sont auto-financées et ne génèrent ni surplus ni déficit épongé par le service de garde. Il est constaté que l’équilibre était présent pour la session de l’automne. Comme le suivi n’a pas pu être fait à la session du printemps, le suivi devra continuer à l’automne.”. La résolution est proposé par Pascal Paradis-Théberge et appuyée par Pierre Avignon.Adoptée à l’unanimité.. |

9.2 DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION D’ÊTRE INFORMER

9.2.1 Bilan CÉ: réélection AG

L’assemblée générale aura lieu le mercredi 9 septembre 2020 à 19h.

10. MOT DU REPRÉSENTANT AU CP CSDM

Le comité de parents de la CSDM a reçu des commentaires de parents par rapports à la différence de niveaux entre les différents enseignants. Le comité est en train de mettre en place les comités transitoires avant l’instauration des nouvelles instances parents.

**11. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE 21H00**

|  |
| --- |
| Elle est proposée par Pierre Avignon et appuyée par Pascal Paradis-Théberge |